
Comité des technologies de l'information et Comité actif-passif et vérification

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CAPV n° 07
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 13 février 2020, à 10 h
Adopté le 19 mars 2020

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Jude Martineau, président du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre du comité actif-passif et vérification
- M. Christian Cyr, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité actif-passif et vérification
- M. François Geoffrion, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre du comité des technologies de l'information et membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Louise Turgeon, membre du comité actif-passif et vérification
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, par visioconférence
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M^{me} Francine Lépinay, directrice générale des finances et du contrôle organisationnel
- M. Daniel Pelletier, directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joint aux membres du comité.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2019

Le procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. RISQUES OPÉRATIONNELS – RESSOURCES INFORMATIONNELLES (VOLET TI) ET RISQUES NUMÉRIQUES

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA se joint aux membres du comité par visioconférence. Il dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-3 du 20.02.13, un sommaire sur les risques opérationnels des ressources informationnelles en TI pour 2020.

Le vice-président et chef de projet CASA présente les risques opérationnels des ressources informationnelles pour le premier trimestre de 2020. Ces risques, au nombre de 12, sont répartis selon quatre catégories, soit :

- Le volet « Gouvernance » – Évaluer, diriger, surveiller et mesurer. Aligner, planifier, organiser et concevoir
 - il y a cinq risques suivis, trois sont évalués à moyen et deux sont évalués à faible
- Le volet « Conception » – Aligner, planifier, organiser et concevoir
 - il y a trois risques suivis, ils sont tous évalués à faible
- Bâtir, acquérir et implanter
 - il y a un risque suivi, il est évalué à moyen
- Opérer, maintenir et soutenir
 - il y a trois risques suivis, ils sont tous évalués à faible

Pour les risques évalués à moyen, le vice-président et chef de projet CASA présente les contrôles mis en place. Il brosse un portrait des risques fermés.

Tout au long de la présentation, des questions sont posées par les membres et le vice-président et chef de projet CASA y répond.

Les risques de sécurité numérique sont présentés à huis clos.

4. CASA – RÉCONCILIATION DES ÉCARTS

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance ainsi que le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-CAPV-4 du 20.02.13, une présentation sur les travaux de réconciliation CASA.

D'entrée de jeu, les invités informent les membres que la présentation porte sur un seul aspect du projet CASA, soit les travaux de réconciliation entourant les écarts de compréhension entre la Société et l'Alliance, et ce, pour assurer le succès du projet.

Ils mentionnent que l'ensemble des objets en écart de compréhension a été recensé et classé en cinq familles et ils présentent le potentiel de réconciliation de chacune. Ces cinq familles sont :

- impact du nouveau plan détaillé sur l'échéancier et les efforts;
- changement aux hypothèses critiques de travail;
- expertises spécialisées à conserver;
- complexité des travaux;
- cycle de réalisation.

Ils précisent que la Société et l'Alliance ont convenu de poursuivre leur réflexion sur :

- la portée;
- la vitesse;
- les options pour diminuer le niveau de risque.

Des discussions s'ensuivent. Des questions sont posées. Des réponses sont apportées dans l'immédiat, d'autres pourront l'être à l'occasion des séances à venir.

Il est demandé de prévoir une séance supplémentaire du comité conjoint au mois de mai pour que les membres puissent avoir une vue d'ensemble du projet avant l'été. Dans cet ordre d'idées, il est aussi demandé de prévoir une séance du conseil d'administration ce même mois afin qu'un portrait global du projet soit également présenté à l'ensemble des membres du conseil.

Il est proposé de camper le mandat d'EY sur des aspects plus ciblés du projet afin d'obtenir leur rapport avant la séance de mai.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale des finances et du contrôle organisationnel quittent la séance.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est prévue à Québec, le 18 mars 2020, à 13 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE DIRECTEUR DE LA VÉRIFICATION INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Les membres se réunissent à huis clos avec le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes quitte la séance.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 H 15



Présidente



Secrétaire général